Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)
Mardi, 15 Janvier 2013 00:00 -

L’ouverture des données publiques (open data) est un mouvement engagé partout dans le monde, que ce soit dans un souci de transparence, d’évaluation de l’action publique ou de meilleure efficacité économique. En France, c’est une obligation depuis 2005. Les données publiques, ce sont les informations produites ou reçues par l’État, par les collectivités territoriales, ainsi que par tous ceux qui sont chargés d’une mission de service public.
Cela inclut donc les données établies par les organismes institutionnels de tourisme, mais aussi, par exemple, celles concernant les clients d’un établissement géré dans le cadre d’une DSP. Les enjeux stratégiques et économiques de l’open data sont énormes ; ils sont liés notamment à la convergence de données provenant de sources publiques différentes.

en savoir plus

Consultez la source sur Veille info tourisme: L’open data Un mouvement mondial une réalité française un enjeu stratégique majeur